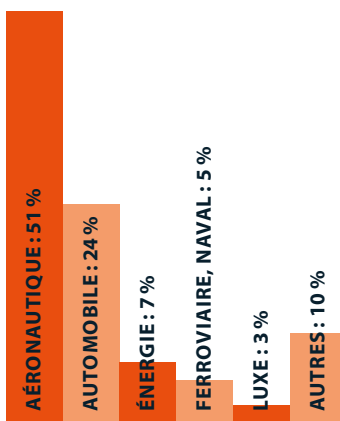


# Une formation d'ingénieurs pour l'industrie depuis plus de 70 ans

L'entreprise au cœur de la formation ISAE-Supméca

3 stages de 140, 700 et 840 h

En 7 ans 120 000 jours stagiaires en aéronautique et 80 000 en automobile



Répartition des diplômés par secteur d'embauche



## Des ingénieurs à la pointe des savoirs faire mécaniques et de l'industrie du futur

ISAE-Supméca forme des ingénieurs reconnus pour leurs compétences en ingénierie numérique et en conception de systèmes mécaniques et mécatroniques pour tous les secteurs d'activité : aéronautique, automobile, transports, énergie, services et conseil, luxe.

Notre école délivre trois diplômes d'ingénieurs (statut étudiant et statut apprenti) reconnus par la Commission des titres d'ingénieur. Depuis cette année une nouvelle formation par apprentissage commune au Groupe ISAE est proposée en spécialité génie industriel pour l'aéronautique et l'espace.

### Des ingénieurs responsables, pour contribuer à votre transition écologique et numérique

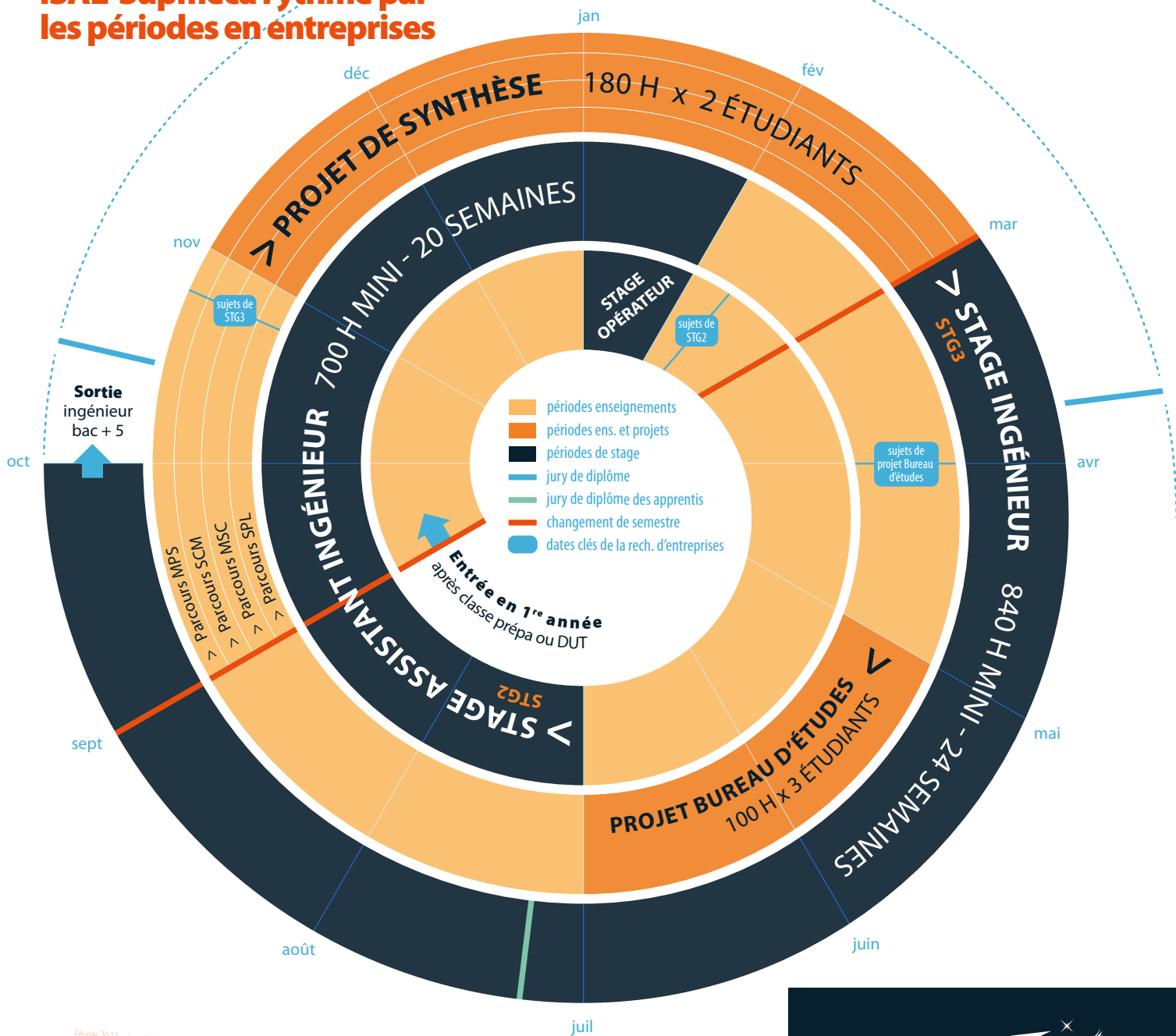
Nos ingénieurs sont capables de concevoir, simuler, optimiser une pièce, un produit mécanique ou mécatronique, un système de production ou une organisation industrielle ; établir des cahiers des charges complexes ; définir et choisir les matériaux répondant aux contraintes les plus sévères, en utilisant les outils numériques de dernière génération.



### Avec les entreprises tout au long du cursus

La pédagogie en mode projet associée à 12 mois d'expérience en milieu professionnel, dont 6 mois à l'international, font de l'ingénieur ISAE-Supméca un ingénieur directement opérationnel : une force motrice pour votre entreprise.

# Un cursus de l'ingénieur ISAE-Supméca rythmé par les périodes en entreprises



Février 2022 – imprimé en 600 ex. par l'imprimerie Baron & Fils – Conception graphique : service Communication de Supméca. Rédaction : Direction des relations industrielles. Photo © Alexis Chézières.

## Taxe d'apprentissage 2022 :

Le versement des 13 % de la taxe d'apprentissage constitue une opportunité pour construire des liens de partenariat avec ISAE-Supméca habilité sous le numéro UAI 0930603A.

**La date limite de paiement est fixée au 31 mai 2022.**

Afin de faciliter la traçabilité de votre versement, nous vous demandons d'utiliser la plateforme de notre partenaire Agires :

**<https://supmeca.agires.com>**

Cette plateforme vous permettra :

- de calculer le montant des 13 % de votre taxe d'apprentissage que vous pourrez nous affecter ;
- de nous informer du montant et des modalités de votre promesse de versement ;
- d'obtenir les informations devant figurer sur votre virement ;
- de recevoir un reçu fiscal exonérateur comme preuve de votre versement.

ISAE  
supméca

Institut supérieur de mécanique de Paris  
3 rue Fernand Hainaut  
93407 Saint-Ouen-sur-Seine cedex  
[www.isae-supmeca.fr](http://www.isae-supmeca.fr)

**CONTACT – PARTENARIATS**

Damien Baratte  
Directeur des relations industrielles  
[relations-industrielles@isae-supmeca.fr](mailto:relations-industrielles@isae-supmeca.fr)  
tél. 01 49 45 25 40  
mob. 07 64 73 19 77

Cti  
Commission  
des titres d'ingénieur

GRUPE  
ISAE